

Appel à projets

Travelling seminars ERUA

Premier semestre 2026-27

Introduction

[ERUA](#) réunit 8 universités d'Europe : les universités de Paris 8 (France), de la mer Égée (Grèce), de Macerata (Italie), de Las Palmas de Gran Canaria (Espagne), des Sciences Sociales SWPS (Pologne), de la Viadrina (Allemagne), de Mykolas Romeris (Lituanie) et la Nouvelle Université Bulgare (Bulgarie). Les universités de Constance (Allemagne) et de Roskilde (Danemark), membres fondateurs de l'Alliance, ont désormais le statut de partenaires associés. L'alliance est cofinancée par la Commission européenne dans le cadre de l'appel à projets Erasmus+ Universités Européennes.

L'objectif de cette alliance est de créer un nouveau modèle universitaire européen, offrant aux étudiants la possibilité de s'engager pour une Europe plus équitable tout en bénéficiant d'une formation flexible et innovante. Les mobilités, virtuelles ou physiques, individuelles ou collectives, au sein de toutes les universités membres, font partie intégrante de cette expérience. ERUA promeut des approches expérimentales pour repenser l'enseignement supérieur, avec ce projet de Séminaires itinérants comme l'une de nos initiatives d'apprentissage les plus novatrices.

Qu'est-ce qu'un séminaire itinérant ?

Les **Séminaires itinérants ERUA** sont des formats d'apprentissage favorisant l'innovation pédagogique et la mobilité. Il s'agit de mobilités de courte durée, hébergées par l'une des universités partenaires, basées sur un projet spécifique de coopération avec l'université d'accueil.

Ce projet peut prendre la forme, par exemple, d'une enquête de terrain ou d'un séminaire visant à valoriser une étude comparative sur un même sujet, tout en favorisant l'échange académique.

Ce format de mobilité s'inspire du Bonus Qualité Mobilité Internationale (BQMI) mis en place depuis plusieurs années à l'Université Paris 8, et permet de financer une mobilité pour un ou plusieurs enseignants accompagnés d'un groupe d'étudiants.

L'objectif des *Séminaires itinérants* est de relier les universités de l'alliance et leurs enseignants-chercheurs et d'encourager le montage de projets qui associent différents types d'activités (co-enseignement, visites d'autres campus, études de terrain, etc.)

Critères d'éligibilité

Cet appel s'adresse à l'ensemble du personnel enseignant de Paris 8, γ compris les doctorants contractuels assurant des cours, les ATER et les post-doctorants, en accord avec les objectifs de leurs enseignements et avec les domaines d'étude et de recherche principaux des universités membres.

Les mobilités à financer devront être de courte durée et devront se dérouler sur le site de l'une des autres universités membres ou partenaires de l'Alliance.

Si vous n'avez pas encore de contacts avec les autres établissements de l'alliance, l'équipe ERUA pourra vous aider à en établir.

Les séminaires itinérants peuvent porter sur tous les sujets. Ils doivent présenter des bénéfices et des objectifs pour votre profil d'internationalisation, celui de vos étudiants, celui de votre propre université et celui de l'université d'accueil.

Candidats éligibles	Tous les personnels académiques de Paris 8, <u>y compris les doctorant·es contractuel·les assurant des cours, les ATER et les post-doctorant·es.</u>
Contenu du séminaire	Libre
Nombre d'étudiants	Libre – en fonction du budget construit
Budget alloué	8 000€ maximum par projet
Disciplines ouvertes	Toutes les disciplines
Durée	De 3 jours à une semaine. Les séminaires peuvent inclure un travail préparatoire (en ligne) et une évaluation.
Format	Sur site ou en format hybride (mi-virtuel mi-physique)
Langue	Toutes les langues de l'alliance sont acceptées
Période dans l'année	Tout au long de l'année, mais dans le cadre de cette appel : <i>1er semestre 2026-27</i>
Niveau d'étude des étudiants	Tous les niveaux d'études (Licence, Master et Doctorat)

Budget et dépenses éligibles

Chaque Travelling Seminar peut bénéficier d'un cofinancement ERUA allant **jusqu'à 8 000 € par projet**. Cette allocation est principalement destinée à soutenir les mobilités des étudiants participant au séminaire. Toutefois, les porteurs de projet restent entièrement libres de répartir le budget entre les étudiants et les accompagnateurs, selon les besoins pédagogiques et logistiques. Le montant final sera fixé par la commission d'évaluation pédagogique ERUA de Paris 8 après examen du projet, dans le respect du plafond global disponible.

Les enseignants sont responsables du montage financier complet de leur séminaire. Le budget soumis doit inclure un cofinancement obligatoire provenant de l'UFR, d'un institut, d'un laboratoire ou d'autres sources, et doit être élaboré en collaboration avec l'UFR ou le laboratoire de rattachement, qui doivent être informés dès le dépôt du projet.

Dépenses éligibles

Les fonds alloués par ERUA peuvent couvrir les éléments suivants :

- Déplacements et per diem (logement et repas) pour les étudiants, sous forme de bourse.
- Déplacements et per diem (logement et repas) pour le personnel accompagnateur, sous forme de bourse.

À titre indicatif, les montants des bourses peuvent se baser sur les tranches kilométriques Erasmus :

- Contribution journalière : 79 € par jour pour les étudiants, 150 € par jour pour le personnel
- Frais de déplacement : 309 € pour les voyages à destination des toutes universités ERUA (sauf pour l'Université de Las Palmas et pour l'université de la Mer Égée) , 395 € pour les voyages vers Las Palmas ou l'Université de la Mer Égée.

→ Ces montants sont fournis à titre indicatif uniquement pour aider à la construction du budget. Les porteurs de projet sont libres de répartir l'enveloppe comme ils le souhaitent, dans la limite du plafond global de 8 000 €.

Le financement ERUA n'a pas vocation à couvrir l'ensemble des dépenses du projet et son montant final est déterminé par la commission pédagogique ERUA de Paris 8, en fonction du nombre de soumissions et du budget disponible.

Sélection des participants

Les étudiants sont choisis par le porteur du projet, soit parmi les étudiants de son cours, soit via un appel à candidatures interne ouvert aux étudiants de Paris 8. La sélection doit tenir compte des places disponibles et des objectifs pédagogiques du séminaire.

Validation et convention

Une fois le projet validé par la commission interne ERUA, une convention sera signée entre le SeRCI, les porteurs de projet et l'UFR ou laboratoire impliqué. Cette convention précisera les engagements respectifs ainsi que

les modalités de suivi nécessaires pour garantir la bonne réalisation du projet.

Bilan et évaluation

À l'issue du séminaire, le porteur de projet devra fournir un bilan complet et diffuser un formulaire de satisfaction aux étudiants afin d'évaluer l'expérience et l'impact pédagogique.

Critères de sélection

Les projets seront sélectionnés et les montants alloués seront fixés par la Commission pédagogique ERUA de Paris 8 sur la base des critères d'évaluation suivants :

- Pertinence par rapport aux objectifs et à la mission ERUA ;
- Caractère innovant du projet ;
- Qualité de la structure et de l'organisation du projet ;
- Impact attendu pour les participants.

Calendrier et procédure à suivre :

Date limite de dépôt des candidatures : **10 mai 2026**

Le [formulaire de candidature](#) est à compléter en ligne.

Merci de joindre au formulaire les deux documents requis :

- la description du projet / course template
- le budget prévisionnel

Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en compte.

Pour toute question et accompagnement merci de vous adresser à :
projet-pedagogique-erua@univ-paris8.fr et irene.serra@univ-paris8.org